

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021





Géraldine Meyer

Présidente du CLLAJ Lyon

Le Logement est un Droit de l'Homme, celui d'avoir un chez-soi indépendant et adapté pour chacun(e), un « refuge » qui fournit une protection aux humains par rapport aux éléments extérieurs mais aussi parfois de l'intérieur quand son lieu de vie est subi, inadapté et/ou menacé.

Une évidence, me direz-vous ! Et bien pas vraiment pour les personnes de Lyon et de la Métropole en difficultés s'adressant au secteur associatif et encore moins pour les jeunes de 18 à 25 ans, salariés ou bénéficiant d'autres ressources. Beaucoup se projettent, rêvent de s'installer, d'accéder à la stabilité, ou tout du moins de trouver un lieu de vie digne.

Or, en 2021, la tension immobilière corrélée à la prolongation de la situation sanitaire, ont contribué à aggraver une crise déjà bien ancrée. Elles ont rendu quasiment impossible l'accès au logement pour la jeunesse avec ou sans soutien familial ou réseau fort :

- Parc privé inabordable
- Sous-représentation systémique des attributions dans le parc social
- Baisse des APL, des droits d'ouverture aux indemnités chômage etc...

Les données socio-économiques du public accueilli par le CLLAJ Lyon sont le reflet d'une précarisation accrue et de l'absence de solutions :

- plus de la moitié des personnes accueillies ont moins de 25 ans dont les trois quart sont des hommes isolés
- pour les sans domicile fixe, une augmentation significative et dramatique : plus de 100 % dans cette même tranche d'âge.

A noter que la Métropole de Lyon s'est engagée clairement pour un soutien renforcé auprès des jeunes les plus démunis.

Mais la conjoncture électorale générale actuelle ne nous laisse pas entrevoir d'améliorations significatives, à hauteur des besoins immenses. La question du logement comme celle de la jeunesse sont quasiment absentes des débats : **un impensé politique** au niveau gouvernemental selon l'expression d'un collègue*.

Et comme une administratrice me le faisait remarquer, la tâche est bien rude au CLLAJ Lyon !

En effet, malgré tout, notre association continuera à déployer son projet associatif, poursuivra ses actions sur la base de valeurs partagées par le Conseil d'Administration et l'équipe salariée :

- Le **respect** de chaque personne qui s'adresse à elle
- L'**accueil** et l'**aide** à toute personne sans discrimination
- Le droit de chaque jeune d'**avoir sa place, d'être considéré** et que l'ensemble de ses besoins soient pris en compte
- La **solidarité** et l'**engagement** quotidien de l'équipe au service des jeunes de 18 à 30 ans.

Le Conseil d'Administration

Françoise ABRY, Marie-Charlotte BOULLAY, Bruno COUTURIER, Catie FAURE, Eliane GACHET KUBICKI, Louis LEVEQUE, Géraldine MEYER, Marie-Thérèse VILLARD-BRIAND

L'équipe salariée

PÔLE GESTION



Aïcha DAHMANI
Directrice



Sara BENAYAD
Gestionnaire Administratif et Financier



Samira IBRAHIMI
Chargée de Mission



Miguel QUIONQUION
Chargé de Projet



Fella OUMEDDOUR
Chargée de Mission



Naïma DJOUDI
Chargée de Mission



Antoine HERRERA
Chargé de Communication



Anicette DOSSOU
Chargée de Projet



Razika BIZRICHE
Chargée de Projet



Linda BOUMERZIGA
Chargée d'Accueil et de
Médiation Sociale



Leïla FILIZETTI
Chargée de Projet

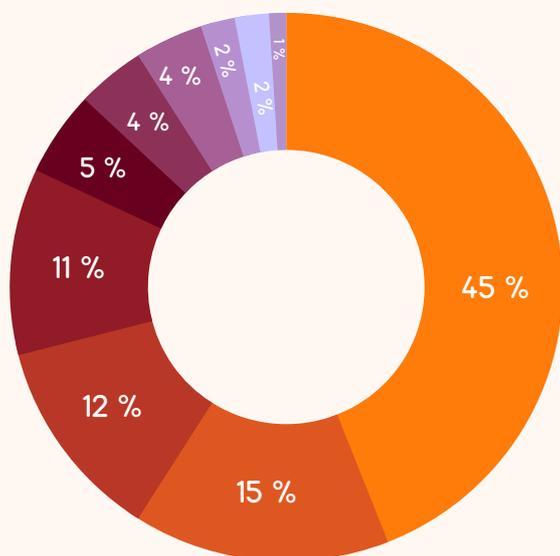
Le CLLAJ Lyon est membre des Conseils d'Administration



Les autres partenaires

Action Logement, CAF du Rhône, les services de l'État (DIHAL, DRDJSCS, FIPD), Fondation Abbé Pierre, Fondation de France, Métropole de Lyon et ses services sociaux, Ministère de la Justice, SPIP du Rhône, Missions Locales, Maison de l'Emploi, ALPIL, Le MAS, Orée AJD, AILJO, autres acteurs de l'hébergement et du logement, acteurs de terrain associatifs et institutionnels, bailleurs sociaux et réservataires...

Les financeurs



- Métropole de Lyon
- Etat (DRJSCS, FIPD, Fonjep, ASP)
- Ville de Lyon
- Autres (prestations de service, ventes...)
- Ministère de la Justice / SPIP du Rhône
- Action Logement
- CNAF/ CAF du Rhône
- Fondation Bruneau
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Villes de l'Est Lyonnais

Sommaire

Nos valeurs	1
Le fonctionnement, les missions et actions du CLLAJ Lyon	1
Nos Actions en 2021	2
Focus concernant les jeunes salariés	3
Quelques chiffres à propos des salariés en 2021	4

Pôle Social

Espace Accueil	6
Le CLLAJ Lyon, un acteur de la solidarité	7
Les permanences d'information et d'orientation	8
Les actions collectives	9
Accueil numérique	10
Accompagnement vers et dans le logement	11
Faciliter l'accès aux droits	11
Solutions spécifiques	13

Pôle Justice

Permanence "Accueil et accompagnement vers le logement"	15
Dispositif Sortant de Prison	15
Programme Logement d'Abord	16
Dispositif pluridisciplinaire pour jeunes en vulnérabilité	16
Accueil et accompagnement des personnes en TIG	17
Intervention en milieu fermé dans le cadre du PMAS	17
Programme Passage	17

Le CLLAJ Lyon : Un acteur identifié

Le Salon du Logement pour les Jeunes	19
Au service de l'insertion professionnelle	20
Projets partenariaux	21
Perspectives	22
Conclusion	22

Nos valeurs

- 1 Le **respect** de chaque personne qui s'adresse au CLLAJ Lyon
- 2 L'**accueil** et l'**aide** à toute personne sans discrimination aucune
- 3 Le droit de chaque jeune **d'être considéré** et que l'ensemble de ses besoins soient pris en compte
- 4 La **solidarité** et l'**engagement** quotidien de l'équipe au service de la jeunesse

Le fonctionnement, les missions et actions du CLLAJ Lyon

Le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes – Lyon est une association loi 1901. Elle accueille un public avec des besoins diversifiés et des situations multiples qui imposent, pour répondre aux demandes, une adaptabilité permanente.

Le fonctionnement interne s'organise de la façon suivante :

Pôle Social

Il gère les missions d'Accueil, d'Information, d'Orientation et d'Accompagnement du public ainsi que l'ensemble des actions collectives

Pôle Justice

Il s'occupe de tous les jeunes ayant un lien avec la justice tel que les Jeunes sortant de détention

Pôle Gestion

Il traite les affaires internes mais également les relations avec les partenaires et institutions

Nos missions



Accueillir, informer et orienter les jeunes de 18 à 30 ans concernant leur problématique de logement quelle que soit leur situation familiale, sociale, économique



Accompagner le public dans ses démarches de recherche, d'accès et de maintien dans le logement et faciliter l'accès aux droits



Participer à la mise en œuvre des politiques publiques autour de l'habitat des jeunes



Mobiliser une offre adaptée de logements temporaires et de droit commun et contribuer à des projets partenariaux alternatifs pour répondre à des besoins spécifiques



Concourir à la lutte contre les discriminations dans l'accès au logement



Recenser et faire connaître les besoins des jeunes en matière de logement auprès des différents acteurs concernés.

Nos actions en 2021

Accueil, information, orientation, soutien et accompagnement

- **Un espace Accueil** d'information et d'orientation ouvert à tous permettant de recevoir les personnes, répondre aux appels téléphoniques et traiter les demandes arrivées numériquement
- **Des permanences d'accueil collectif** pour la prise en compte de la demande, l'élaboration de préconisations et/ou d'orientation vers un accompagnement en interne du CLLAJ Lyon
- **Un accompagnement et un soutien** dans les démarches
- **Un soutien facilitant l'accès aux droits** : Participation aux instances liées au logement et à l'hébergement, prévention des pratiques abusives dans l'accès au logement
- **L'animation d'ateliers collectifs d'informations** ainsi que **des manifestations** favorisant la rencontre directe des jeunes avec les acteurs de l'hébergement et du logement

Animation, coordination et développement de permanences et d'actions spécifiques

- **La permanence Justice** : Accueil et accompagnement de jeunes sous main de justice
- **Le dispositif Sortant de Prison** : Parc de logements temporaires pour les **jeunes sous main de justice** accompagnés afin de **prévenir la récidive et faciliter la réinsertion sociale et professionnelle**
- **Le programme Passage** : action de **maintien du logement pendant la détention ou d'accès immédiat en logement à la sortie de détention** et **d'insertion globale pour des personnes incarcérées** dans les maisons d'arrêt du Rhône - en collaboration avec l'association Le Mas dans le cadre du Logement d'Abord
- **Le programme expérimental pour l'accès au logement des jeunes de 18 à 25 ans** cumulant un double parcours de rupture « ASE/JUSTICE » dans le cadre du Logement d'Abord
- **Le dispositif zéro retour à la rue pour l'accès et le maintien dans un logement / accès à l'emploi ou à une formation qualifiante à des jeunes de moins de 30 ans orientés par le SIAO/MVS** dans le cadre du FNAVDL en collaboration avec l'association Sport dans la Ville
- **Les sous colocations pour des jeunes en mobilité et en insertion professionnelle**
- **La sous colocation pour familles monoparentales**
- **La Semaine Nationale du Logement pour les Jeunes** : organisation d'événements
- **Le Salon annuel du Logement pour les Jeunes**
- **Le point relais de la Banque Alimentaire du Rhône** et service de petits-déjeuners au sein de l'espace accueil

Observatoire et partenariat

- **La mobilisation des partenaires institutionnels et des acteurs du logement** pour la prise en compte des besoins des jeunes
- **La participation aux instances locales** liées au logement et à l'hébergement et **aux réseaux d'acteurs** au niveau national, régional et départemental
- **L'accueil des ménages en situation d'expulsion locative dans le cadre de la permanence APPEL** au Tribunal de Grande Instance de Lyon
- **La mobilisation d'une offre adaptée** de logements temporaires et de droit commun et contribution à des projets partenariaux alternatifs pour répondre à des besoins spécifiques

Focus concernant les jeunes salariés

Les salariés, une catégorie majoritaire que l'équipe accompagne et qui peine à trouver un logement.

La proportion de cette catégorie est en augmentation d'année en année pourtant la difficulté d'accéder au logement est également en progression.

Selon le rapport de décembre 2021 de la Commission des Affaires Economiques (Assemblée Nationale) sur le logement et la **précarité des étudiants, des apprentis et des jeunes actifs**, la crise du logement touche particulièrement les jeunes.

Elle s'explique par :

- **Une production insuffisante de logements** pour faire face à la demande.
- **Les prix de l'immobilier qui ont augmenté** quatre fois plus vite que les revenus des ménages.

D'autre part, s'il est fréquent d'évoquer généralement une « crise du logement », les jeunes de moins de 30 ans font partie des populations qui sont les plus exposés à cette réalité.

Comme l'ont fait remarquer dans leur contribution les représentants de la Fédération des associations et des acteurs pour la promotion et l'insertion par le logement (FAPIL), dont le CLLAJ Lyon est adhérent, **les jeunes rencontrent des problématiques spécifiques lorsqu'ils cherchent à se loger.**

Premièrement, un certain nombre d'entre eux n'ont pas les moyens de payer un loyer au prix du marché. Sur le marché privé, ils doivent faire face à une méfiance particulière de la part des bailleurs.

Deuxièmement, les jeunes ont **des difficultés particulières pour accéder au parc locatif social**, difficultés qui ont aussi été reconnues par les représentants du mouvement HLM.



Le CLLAJ Lyon attire l'attention sur le grand nombre de jeunes salariés en 2021 qui a besoin d'une aide pour accéder au logement.

En effet, la pénurie de logement sur le territoire, l'augmentation des loyers et du coût de la vie ne permettent plus à ces derniers de se loger par leurs propres moyens. Ces mêmes jeunes qui auparavant ne sollicitaient pas l'aide d'une association logement, se retrouvent aujourd'hui contraints de faire appel à des tiers pour se loger.

Les données montrent systématiquement une **sous-représentation des personnes âgées de 18 à 30 ans parmi les locataires de ce parc**. Les explications de ce phénomène sont multiples :

- Les jeunes, quelle que soit leur situation professionnelle, ont une **mobilité nettement supérieure à la moyenne des ménages**,
- Les jeunes ont des **besoins très spécifiques en matière d'emplacement et de caractéristiques physiques du logement**
- Une **concurrence très rude a lieu entre les publics prioritaires**
- Enfin, **le faible renouvellement des locataires du parc social**

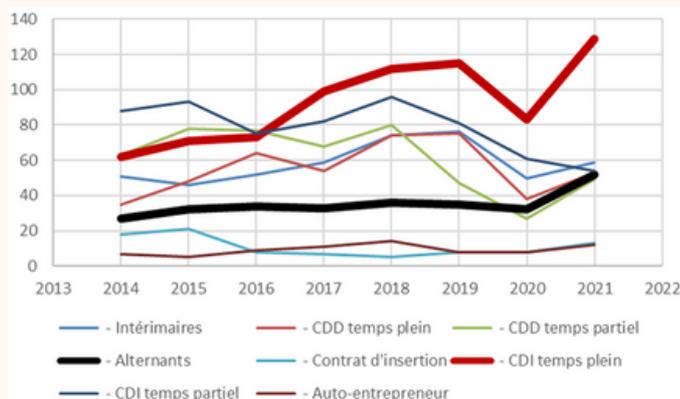
Au CLLAJ Lyon, deux catégories de jeunes salariés accompagnés sont représentées :

- Les jeunes n'ayant aucune autre difficulté que l'accès au logement et pour cette dernière quand toutes les démarches sont réalisées, le CLLAJ Lyon présente des candidatures aux bailleurs avec lesquels il a tissé des partenariats. Il doit également faire accepter aux jeunes l'attente parfois longue d'une proposition de logement.
- L'autre est la catégorie de jeunes certes salariés mais avec de multiples problématiques qu'il faut traiter avant l'accès au logement de droit commun. Pour ce faire, le CLLAJ Lyon les accompagne dans toutes leurs démarches.

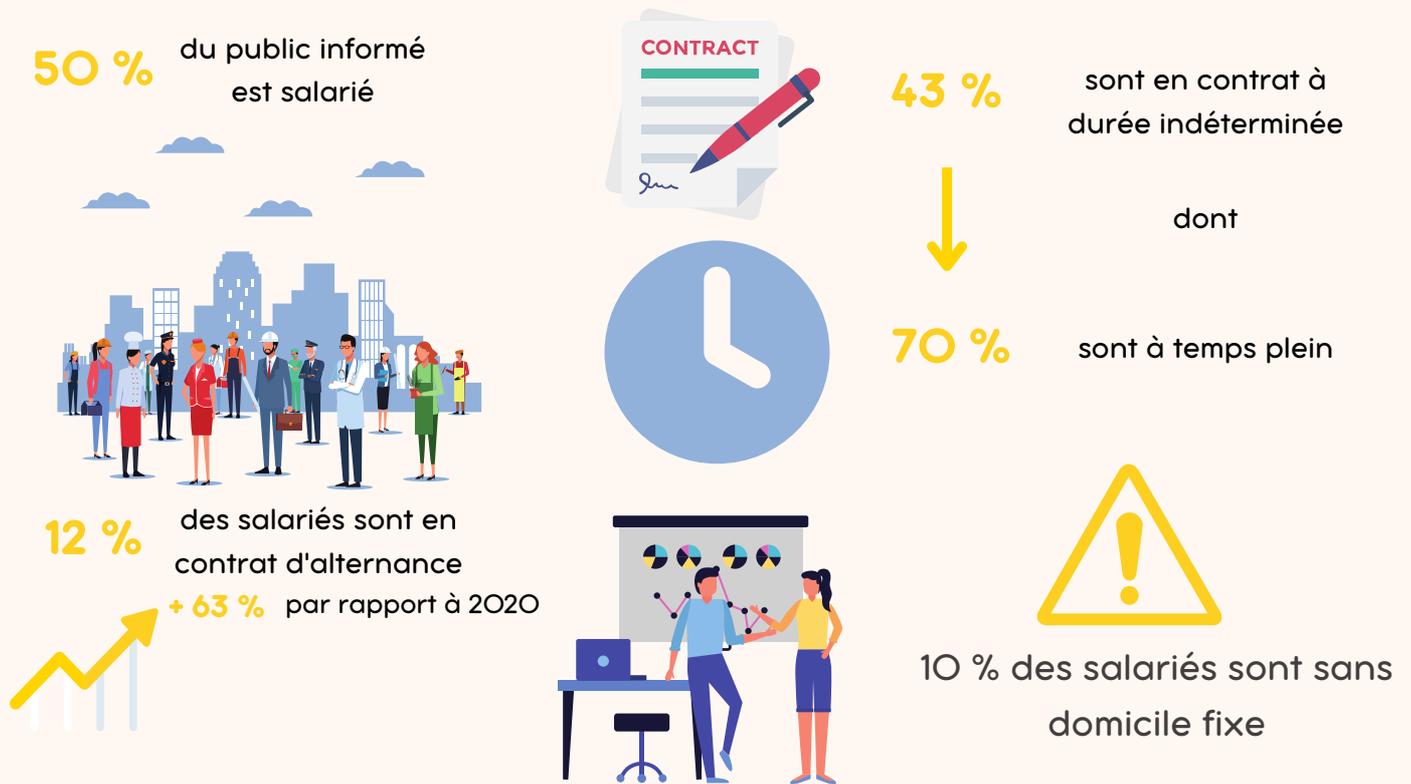
Depuis 2014, une hausse de la part des salariés de **+ 12 points**

Une augmentation significative des jeunes en contrat à durée indéterminée au fur et à mesure des années mais également une croissance des jeunes en alternance.

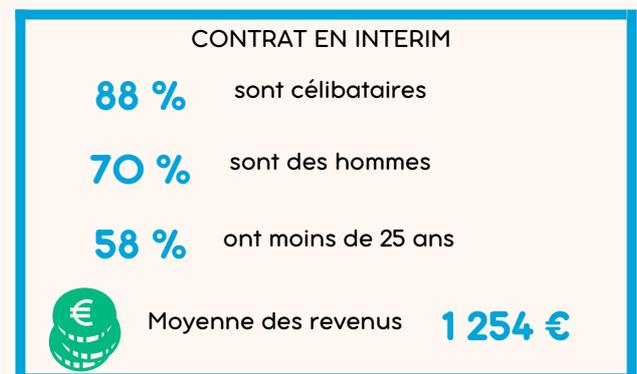
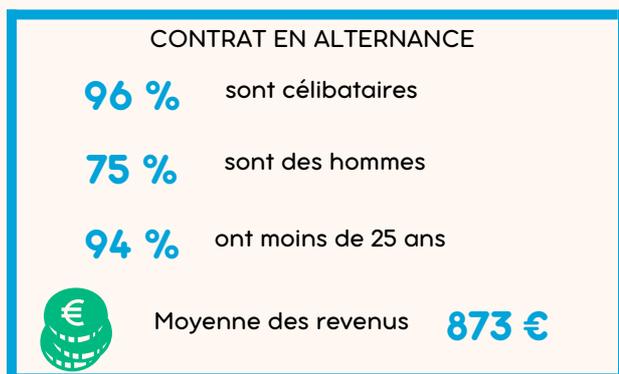
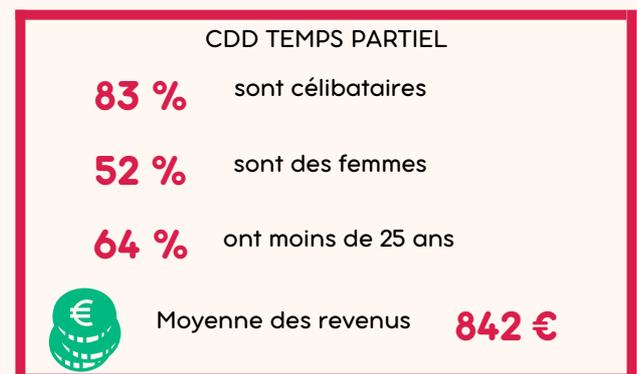
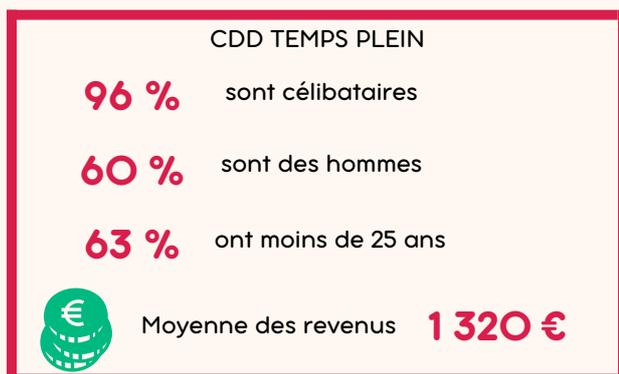
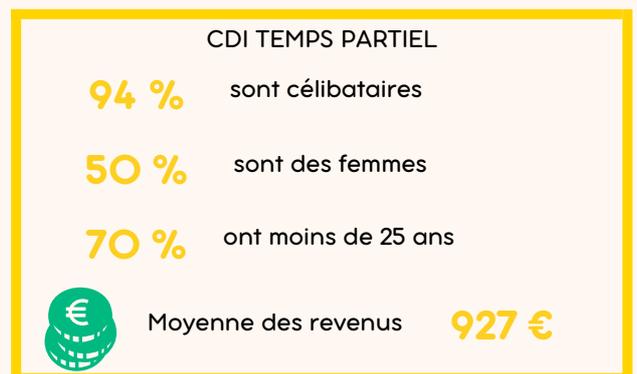
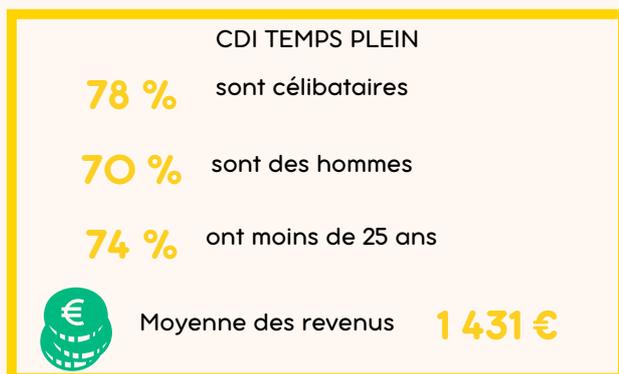
Seule l'année Covid ne représente pas ces affirmations



Quelques chiffres à propos des salariés



Les profils en fonction des contrats de travail



PÔLE SOCIAL

Espace Accueil

L'espace accueil et orientation est ouvert à tous afin d'assurer une réception inconditionnelle de la demande des jeunes. Il est aussi un lieu ressources pour les usagers comme pour les professionnels.

Il est ouvert quotidiennement et est animé par la chargée d'accueil et de médiation sociale et deux jeunes volontaires en service civique. Il permet de faciliter les démarches logement, avec l'appui d'une assistance technique et la mise à disposition d'outils. Des informations sont également mises à disposition concernant les réseaux de l'emploi, de la santé et de la culture.

Toutes les personnes, quel que soit leur âge, sont informées et guidées en fonction de leurs besoins sur les structures compétentes. Elles peuvent également être orientées vers nos permanences d'accueil et ateliers collectifs.

Lundi

- Accueil téléphonique de 13H30 à 17H30
- Accueil physique de 13H30 à 18H

Mardi

- Accueil téléphonique : 09H30 à 12H30 – 13H30 à 17H30
- Accueil physique : 09H à 12H30 – 13H30 à 18H

Mercredi

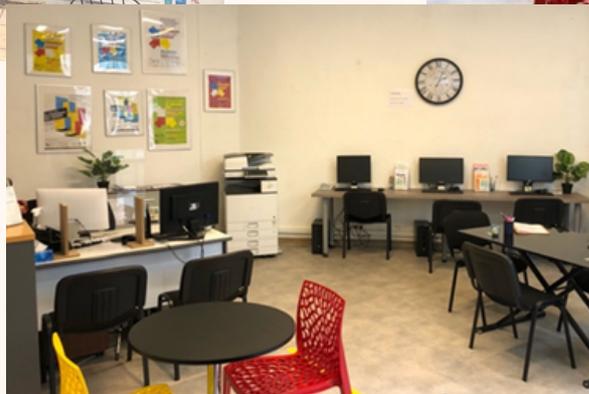
- Accueil téléphonique : 09H30 à 12H30 – 13H30 à 17H30
- Accueil physique : 09H à 12H30 – 13H30 à 18H

Jeudi

- Accueil téléphonique : 09H30 à 12H30 – 13H30 à 17H30
- Accueil physique : 09H à 12H30 – 13H30 à 18H

Vendredi

- Accueil téléphonique : 09H30 à 11H30
- Accueil au Point Relais de la Banque Alimentaire de 13h30 à 17h00



Le CLLAJ Lyon, un acteur de la solidarité

Le CLLAJ Lyon met à disposition du public, du mardi au vendredi, un accueil « p'tits dejs' ». Des boissons chaudes, des jus de fruits sont proposés ainsi que du pain et des viennoiseries. Notre partenariat avec une boulangerie située à proximité du CLLAJ Lyon, permet de récupérer tous les matins les invendus de la veille. Cet espace de convivialité est animé par des volontaires en service civique et la chargée d'accueil.

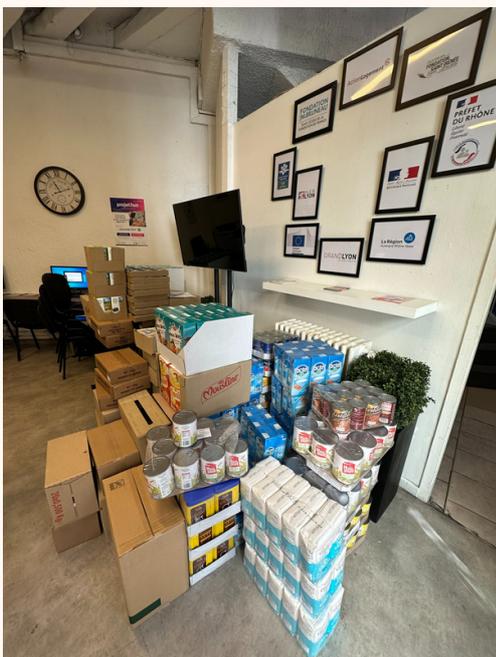


Le CLLAJ Lyon est également point relais de la Banque Alimentaire du Rhône afin d'assurer une distribution alimentaire aux jeunes en difficulté. Ces derniers peuvent être orientés, sur simple inscription, par l'équipe du CLLAJ Lyon ou par des partenaires extérieurs.



**Banque Alimentaire
du Rhône**

Ces actions s'inscrivent dans une volonté de lutter contre la précarité alimentaire des jeunes mais aussi de lutter contre le gaspillage alimentaire.



Livraison palette européenne

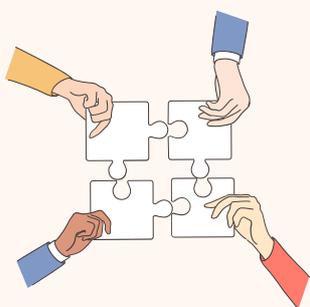


Point relais

Les chiffres de l'année 2021



SUR LA BASE DES 835 NOUVEAUX JEUNES ACCUEILLIS



66 %

orientés par nos partenaires

25 %

orientés par le bouche à oreille



63 %

ont moins de 25 ans



69 %

sont domiciliés à Lyon



45 %

des jeunes sont hébergés dont 12% en cohabitation parentale



14 %

sont sans domicile fixe



une hausse de

45 %

par rapport à 2019



Chez les moins de 25 ans c'est une hausse de

122 %

Les permanences d'information et d'orientation

 De janvier à septembre 2021
Permanences de premier accueil sans rendez-vous avec entretien individuel pour la prise en compte de la demande et l'élaboration d'un diagnostic

 D'octobre à décembre 2021
Permanences d'accueil collectif pour la prise en compte de la demande, l'élaboration de préconisations et/ou d'orientation vers un entretien individuel en interne

Ces permanences permettent de :



Réceptionner la parole des jeunes et leur projet logement

Définir avec eux les modalités de sa mise en œuvre



Expliquer le soutien apporté par le CLLAJ Lyon

Informar sur les différents acteurs du logement et de l'hébergement et leurs modes de fonctionnement



Proposer des orientations adaptées et personnalisées (fiche de préconisation, ateliers collectifs, entretien individuel de suivi, etc...)

Les actions collectives en 2021



ATELIER RECHERCHE LOGEMENT

Atelier à destination des jeunes actifs sur les différentes possibilités de se loger avec la présence d'un professionnel de l'immobilier



100 JEUNES ACCUEILLIS



Tous les 1er et 3ème lundis à 18h



ATELIER DOSSIER LOGEMENT

Atelier d'aide à la constitution de toutes les demandes concernant le logement et l'hébergement



119 JEUNES ACCUEILLIS



Tous les mardis de 9h à 12h



LES RENDEZ-VOUS DU DALO

Atelier collectif d'information sur le Droit Au Logement Opposable et de soutien individuel à la saisine de la Commission de Médiation DALO



26 JEUNES PARTICIPANTS



Tous les jeudis de 10h à 12h30



LES MERCREDIS DU NUMERIQUE

Journée d'action d'aide dans les démarches administratives et d'accès aux droits en ligne



230 JEUNES PARTICIPANTS



Tous les mercredis de 9h à 16h

Accueil numérique

Les Mercredis du numérique

Pour s'adapter aux nouvelles pratiques de la population et par souci de simplification et d'innovation, depuis plusieurs années maintenant l'administration française et les services publics ont enclenché les transformations de numérisation, digitalisation et dématérialisation de leurs services.

Si la numérisation permet d'accélérer les démarches et la prise en compte des demandes, les utilisateurs et notamment les jeunes doivent faire face à une multitude de démarches administratives complexes en ligne. Ils ont donc besoin de maîtriser et de pouvoir avoir accès à l'outil informatique notamment pour leurs recherches de logement et accéder à leurs droits.

La dématérialisation et la e-administration constituent donc aujourd'hui des risques accrus de marginalisation et frappent d'exclusion numérique les jeunes les plus en difficultés notamment au niveau social et économique.

Notre action vise à faciliter l'accès aux droits et lutter contre la précarité numérique :

- Apprendre aux jeunes à s'approprier l'outil informatique
- Informer et mobiliser les jeunes autour des démarches administratives dématérialisées
- Favoriser l'autonomie des jeunes dans leurs démarches de la vie quotidienne



En pratique

Monsieur B. 29 ans, salarié et sans domicile fixe, se présente au CLLAJ Lyon fin septembre 2021.

Il explique ses difficultés liées à sa situation précaire.

Il participe à l'une de nos permanences d'accueil et à la journée des Mercredis du Numérique. Les démarches effectuées avec le CLLAJ Lyon lui ont permis d'accéder à un logement transitoire dans une résidence sociale.

Il a pu également bénéficier de colis alimentaires.

A ce jour, Monsieur poursuit ses démarches de recherche de logement autonome de droit commun.

Projet' toit proposé par l'UNCLLAJ

Cette plateforme développée par l'Union Nationale des CLLAJ - UNCLLAJ - permet à des jeunes isolés géographiquement d'accéder aux services des différents CLLAJ ou services logement le moins éloigné en prenant rendez-vous en ligne avec l'un de ces derniers telle que la plateforme « Doctolib ». L'entretien est proposé en fonction de la demande en visioconférence, par téléphone ou en présentiel. Ce site propose également des informations générales concernant le Logement. Le CLLAJ Lyon a opté pour l'utilisation de cet outil à destination des jeunes très éloignés de ses locaux avec des rendez-vous téléphonique et en visio-conférence.

En 2021, le CLLAJ Lyon a contribué au développement et à l'expérimentation de cette plateforme avant sa mise en service en janvier 2022.

projet:toit
Un pas vers ton logement !

Tu as entre 16 et 30 ans et un projet logement ?

Découvre le site : www.projet-toit.fr

Toutes les Infos logement par thème
Recherche, budget, aides, vie dans le logement...

Prise de rendez-vous avec un conseiller
Service associatif gratuit

une plateforme numérique de **CLLAJ** avec le soutien de **FONDATION afnic**

L'accompagnement vers et dans le logement



Un accompagnement adapté pour répondre au plus près des besoins et des difficultés des ménages

Des entretiens individuels, téléphoniques, des actions collectives mais aussi des visites à domicile



Une présence à des moments-clés de l'accès (visite de logement, état des lieux, signature de bail...) ou lors de rendez-vous dans les administrations (CAF, Impôts, MDM(S)...)

Mobilisation des dispositifs d'accompagnement et d'aide



Présence dans les instances partenariales liées au logement



En pratique

Fin 2019, Madame D, prise en charge dans le cadre d'un Contrat Jeune Majeur (CJM) entame des démarches de recherche de logement avec le CLLAJ Lyon. En effet, celle-ci doit quitter son appartement éducatif en avril 2021. Des préconisations sont dispensées afin que Madame puisse les réaliser avec l'aide de son éducatrice.

En 2021, sans solution concrète, le CLLAJ Lyon sollicite à titre exceptionnel le service réservation de la Métropole qui désigne un bailleur afin d'adresser une offre de location sur son contingent.

Suite à cette intervention, Madame D est positionnée comme titulaire sur un logement neuf situé dans l'ouest lyonnais. La candidature est validée.

En février 2022, elle accède à son logement avec l'accord du Fonds de Solidarité Logement Accès (FSL) de la Métropole de Lyon. Ce dernier se porte caution et prend à sa charge le dépôt de garantie et le premier loyer.

Faciliter l'accès aux droits

Permanence APPEL

Ce dispositif, animé et coordonné par l'ALPIL, complète et renforce les passerelles entre la justice et les services sociaux de prévention.

Il a pour objectif d'accueillir toute personne menacée d'expulsion locative ou craignant de l'être du fait d'un impayé de loyer, d'un congé, d'un conflit avec son bailleur...

Les permanences APPEL sont tenues conjointement par un avocat, un travailleur social de la CAF du Rhône, un représentant de la Métropole ainsi qu'un conseiller logement de l'ALPIL et du CLLAJ Lyon, afin de donner une information sur les droits et devoirs du public reçu en fonction de chaque problématique. Elles ont lieu au Tribunal Judiciaire de Lyon chaque vendredi matin de 9h30 à 11h30.

En 2021, Le CLLAJ Lyon a participé à 39 permanences permettant 270 consultations, dont 18 concernaient des ménages de moins de 30 ans.

La commission de médiation DALO : COMED

Le CLLAJ Lyon est membre du Collectif Logement Rhône - CLR et à ce titre représente avec l'ALPIL et AILJO le CLR au sein du collège 4 - représentants des associations de locataires et des associations agréées dont l'un des objets est l'insertion et le logement des personnes défavorisées œuvrant dans le département.

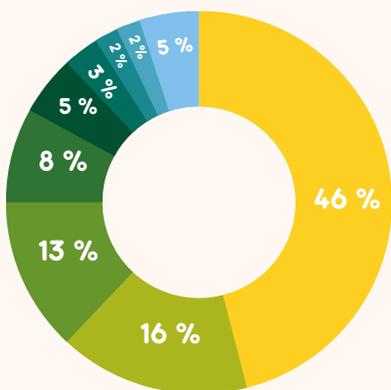
Notre participation contribue à soutenir les recours du public et permet également une meilleure connaissance technique et juridique de la procédure DALO.

En 2021, des dysfonctionnements au sein du service DALO du Rhône ont conduit le CLLAJ Lyon ainsi que les autres associations membres de la COMED et du CLR, à alerter les services de l'Etat. Le CLLAJ Lyon a alimenté les échanges en abordant les difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes ménages mais aussi en réaffirmant la nécessité de respecter le Droit.

Sur les 698 jeunes accompagnés

56% ont moins de 25 ans

Situation socio-économique

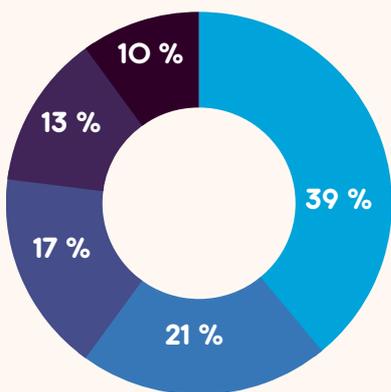


- Salariés
- Garantie Jeunes
- Sans ressource
- Prestations CAF
- Revenu de Solidarité Active
- Indépendants
- Allocation Pôle Emploi
- Autre (bourses, indemnités formations, stage, etc...)
- Allocation Adulte Handicapé

Le public SDF et leur situation socioéconomique:

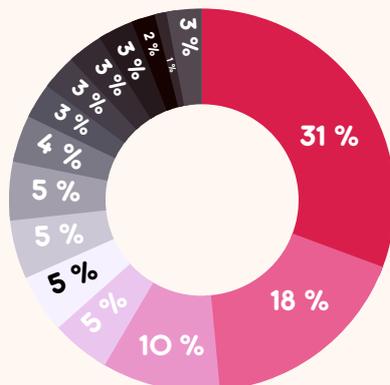
46 % Salariés	20 % Sans ressource
12 % Parcours Insertion (G), service civique et étudiant	
11 % RSA	11 % Allocation Chômage

Situation logement



- Hébergés
- Sans logement
- Locataires
- Logement transitoire
- Cohabitation Parentale

Motif de la recherche

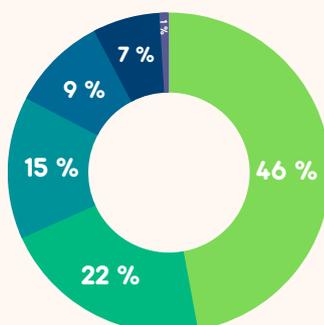


- Hébergement
- Sans domicile fixe
- Sortie de structure temporaire
- Autonomie
- Sortie de détention
- Logement trop petit
- Mise en couple
- Obligation de quitter les lieux
- Fin de prise en charge ASE
- Procédure d'expulsion
- Conflit et violences familiales
- Problèmes environnement et état du logement
- Logement trop cher
- Naissance
- Autre

Accès à une solution logement

107

Jeunes accompagnés en 2021 ont accédé à une solution



- Parc Public
- Sous-Location
- Parc Privé
- Résidence Sociale
- Foyer Jeunes Travailleurs
- CHRS

Solutions spécifiques

Sous colocation en mobilité

“ Être loin de chez soi et avoir un toit dans son parcours d'insertion professionnelle : formation qualifiante, apprentissage, alternance, emploi ”

Pour répondre au besoin d'hébergement temporaire de jeunes actifs en mobilité, le CLLAJ Lyon propose depuis 2012, des offres de sous-colocations entièrement meublées et équipées, proches de toutes commodités.

Cette formule d'habitat, soutenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, permet de mettre à disposition neuf places au sein de trois logements de type 4.

13 jeunes en ont bénéficié



En pratique

Madame E, originaire de Romans-sur-Isère arrive à Lyon en août 2021 pour une formation professionnalisante qui débute fin septembre.

Afin de se rapprocher de son lieu de formation, elle se présente au Salon du Logement pour les Jeunes. Elle peut à cette occasion évoquer au CLLAJ Lyon sa problématique de logement et de mobilité.

Elle est orientée vers les exposants bailleurs pour s'informer et déposer des dossiers de candidature. Suite au Salon, une place dans l'une des sous-colocations mobilité se libère et lui est proposée.

Le 13 octobre 2021, Madame intègre le logement qui lui permet de poursuivre sereinement sa formation ainsi que sa recherche d'un logement autonome.

Le 23 novembre 2021, Madame E accède à un logement proposé par un bailleur présent lors du Salon.

Sous colocation monoparentale

Le CLLAJ Lyon propose une solution conciliant à la fois une première expérience locative accompagnée et un soutien à la parentalité. La colocation monoparentale permet de rompre l'isolement des jeunes mères, voire génère une relation d'entraide réciproque.

3 jeunes femmes avec enfants en ont bénéficié

Zéro retour à la rue

Ce projet propose une réponse aux besoins spécifiques des jeunes de moins de 30 ans dont l'accès à un logement se perçoit impossible au regard de leur ressource et/ou inscription professionnelle et orientés par le SIAO/MVS.

Un partenariat renforcé avec l'association « Sport dans la Ville » leur garantit un accès serein en logement assorti d'un accompagnement vers l'emploi et la formation.

9 jeunes en ont bénéficié



En pratique

Monsieur A originaire de Grenoble, orienté au CLLAJ Lyon en juin 2021 par notre partenaire, Sport dans la Ville est en recherche active d'emploi et a un hébergement précaire.

Suite à l'accompagnement vers l'emploi, il signe un contrat d'employé polyvalent.

Au regard de sa situation locative, il est inscrit dans le dispositif et toutes les démarches sont effectuées par le CLLAJ Lyon.

Une fois la candidature validée par la Maison de la Veille Sociale - MVS, un travail sur le budget et les différentes démarches pour l'accès au logement sont entrepris avec le jeune.

En octobre 2021, après s'être positionné sur une offre transmise par l'ACIA MVS, le CLLAJ Lyon a soutenu la candidature de Monsieur A auprès du bailleur et l'a accompagné vers et dans le logement : visite du logement, demande FSL accès, présence à l'état des lieux et à la signature de bail, soutien à l'ouverture des compteurs et l'achat d'équipements et de mobiliers.

Le dispositif a permis à Monsieur A de s'investir pleinement dans son emploi et de le stabiliser grâce au logement.

PÔLE JUSTICE

Permanence "Accueil et accompagnement vers le logement"

Ce dispositif est spécifique aux jeunes de moins de 30 ans faisant l'objet d'un suivi judiciaire et dont l'absence de logement représente un risque d'incarcération ou de récidive.

Une permanence d'accueil adaptée aux disponibilités des jeunes

Les orientations des jeunes sont effectuées soit en interne soit via les partenaires en lien avec un public sous main de justice : MVS, Mission Locale Justice, SPIP milieu ouvert et fermé, CSAPA, associations portant des dispositifs/actions pour les sortants de prison.

Une ligne téléphonique dédiée pour cette permanence permet aussi au jeune informé de convenir directement d'un rendez-vous avec l'un des chargés d'accompagnement au CLLAJ Lyon en fonction de ses disponibilités (adaptée aux permissions de sortie ou semi-liberté ou encore, déplacement en centre de détention).

Ce rendez-vous permet ainsi d'établir un diagnostic sur la situation sociale, juridique, administrative et familiale du jeune pour enclencher un accompagnement vers et dans le logement/hébergement adapté à sa situation.

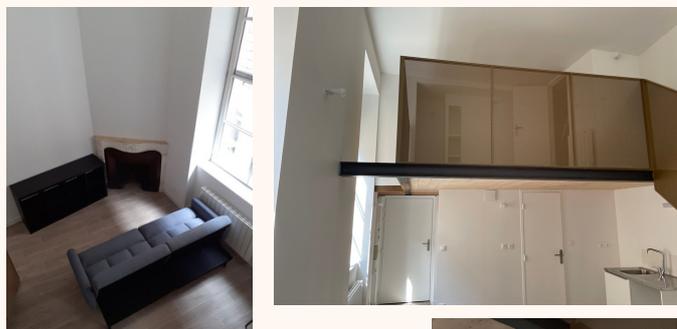
Dispositif Sortant de Prison

Depuis 1994, le CLLAJ Lyon développe des actions afin de renforcer l'accès au logement des jeunes de moins de 30 ans sortants de détention en vue de prévenir les phénomènes de récidive et favoriser les aménagements de peine. Un accueil spécifique est dédié à ce public, il permet de :

- Accueillir, informer et orienter les jeunes de 18 à 30 ans sous main de justice sur leurs problématiques de logement - quelle que soit leur situation familiale, sociale et économique
- Accompagner ces jeunes sous main de justice dans leurs démarches de recherche, d'accès et de maintien dans le logement et faciliter l'accès aux droits et leur suivi judiciaire en les inscrivant dans un parcours personnalisé de réinsertion sociale
- Mettre à disposition des jeunes les plus vulnérables sortants de détention, de semi-liberté et/ou sous main de justice un accès immédiat à un logement du « Dispositif de Logements Temporaires pour les Sortants de Prison » en partenariat avec l'association Entre2Toits.

16 ménages qui représentent **20 jeunes dont 4 en couple** ont bénéficié d'un des **14 logements temporaires**. Ce sont aussi **8 de leurs enfants** qui ont pu bénéficier directement ou indirectement de cet accompagnement par le logement.

Parallèlement, **2 solutions alternatives en colocation ont été proposées** par manque d'offre dans le dispositif.



Un logement neuf - Lyon 1er



Un logement habité - Lyon 9ème

Programme Logement d'Abord

Ce programme expérimental propose un accès à un logement de droit commun dès la sortie d'institution pour des jeunes de moins de 25 ans ayant un parcours «ASE/JUSTICE» dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Logement d'Abord (AMI-LDA)

Cette action offre l'accès à un logement de droit commun quel que soit le parcours résidentiel de ces jeunes.



En pratique

Madame B, âgée de 20 ans, a vécu dans des foyers pour mineurs de l'Aide Sociale à L'Enfance, elle est incarcérée plusieurs fois depuis sa majorité. Son parcours de vie ne lui a pas permis de mettre en place un accompagnement stable et durable.

Après sa dernière peine, Madame B. est suivie par un conseiller d'insertion et de probation qui nous alerte sur sa situation d'errance.

Répondant aux critères du programme Logement d'Abord, le CLLAJ Lyon se saisit de sa situation.

Un co-accompagnement est mis en place avec la Mission Locale de Lyon Justice et le CPIP permettant ainsi de régulariser assez rapidement la situation administrative de Madame qui lui permet d'intégrer un logement dans le parc public en bail glissant.

Cet accompagnement est orienté vers une insertion socio-professionnelle et l'apprentissage de la gestion budgétaire.

En effet, malgré la bonne volonté de Madame B, il lui est difficile de mener à bien ses démarches administratives, de trouver un emploi durable, et de gérer son budget.

Le travail pluridisciplinaire et le lien de confiance établi avec Madame B favorise sa réinsertion sociale et permet d'éviter la récidive. L'accompagnement se poursuit pour permettre à Madame d'acquérir son autonomie.

Dispositif pluridisciplinaire pour jeunes en vulnérabilité

Coordonné par le SPIP du Rhône depuis 2021 réunissant : la Mission Locale de Lyon justice, France Addiction et le CLLAJ Lyon

L'objectif est de proposer aux jeunes souffrants de problématiques addictives et dont la situation pénale exige une obligation de soin et de travail, un co-accompagnement unissant toutes ces parties. Ainsi, pour les jeunes répondant à ces difficultés et obligations, l'accompagnement social par le logement ou hébergement proposé par le CLLAJ Lyon vient ainsi compléter les interventions œuvrant à favoriser une inclusion sociale globale.

Au 31 décembre 2021, ont eu lieu 9 commissions pluridisciplinaires dont 1 d'évaluation pré-bilan.

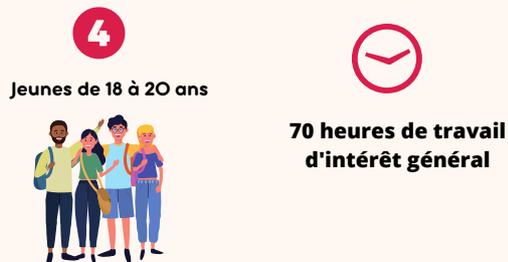


Accueil et accompagnement des personnes ayant du Travail d'Intérêt Général - TIG

Le CLLAJ Lyon favorise les alternatives à la peine d'incarcération en accueillant des personnes sanctionnées d'un TIG.

La présence d'un personnel d'encadrement et un tuteur permet le bon déroulement de la peine. Ce dernier, a pour mission d'assurer la prise en charge au quotidien : placer le condamné au sein d'une équipe volontaire, veiller au respect de la réglementation, garantir la réalisation des heures de travail dans le délai imparti, fournir l'outillage nécessaire à l'accomplissement du travail d'intérêt général.

Au 31 décembre 2021, le CLLAJ Lyon a accueilli :

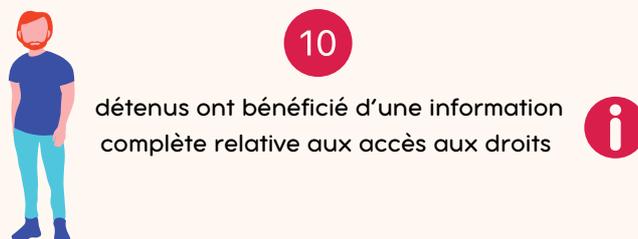


Intervention en milieu fermé (Lyon-Corbas) dans le cadre du programme de mobilisation et d'accès aux soins (PMAS)

Le CLLAJ Lyon est engagé auprès du Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) de la Maison d'Arrêt de Lyon Corbas et plus spécifiquement au sein de son Programme de Mobilisation et d'Accès aux Soins (PMAS).

Au travers de son atelier « insertion » coanimé avec l'association Companio, le CLLAJ Lyon a effectué au cours de l'année 2021, **3 interventions collectives à la maison d'arrêt de Corbas** dans le cadre de ce programme.

Une pochette avec des outils d'informations est remise par le CLLAJ Lyon à chaque participant.



Programme Passage

Le CLLAJ Lyon et Le MAS sont associés depuis 2015 dans la conduite d'un programme - nommé « PASSAGE » - visant l'accompagnement vers et dans le logement en sortie de détention ou de maintien du logement pendant la détention. Le Programme PASSAGE s'adresse aux personnes détenues dans les Maisons d'arrêt de Lyon-Corbas et de Villefranche sur Saône ainsi qu'aux personnes détenues au Centre de Semi-Liberté de Lyon, ou aux sortants de prison depuis moins de 3 mois. PASSAGE s'adresse également à toute personne sous main de justice, en particulier si un relogement peut favoriser un aménagement de peine.

En 2021, ont été accompagnés :



LE CLLAJ LYON UN ACTEUR IDENTIFIÉ

Le Salon Du Logement Pour les Jeunes

TROUVER UN LOGEMENT ? C'EST POSSIBLE !

LA **13^{ÈME}** ÉDITION

SALON DU LOGEMENT POUR LES JEUNES

ENTRÉE GRATUITE 10H - 19H

MERCREDI 8 SEPT 2021

ATRIUM DE L'HÔTEL DE VILLE DE LYON
ENTRÉE - PLACE DES TERREAUX
Métro A - Hôtel de Ville / Louis Pradel
www.rhonealpes-uncclaj.org/lyon - Tél. 04 72 07 87 17

- PRÈS DE 60 EXPOSANTS PRÉSENTS
- DES OFFRES DE LOGEMENT EN DIRECT
- DES ANIMATIONS TOUTE LA JOURNÉE

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

CLLAJ LYON

Le CLLAJ Lyon a organisé le **mercredi 8 septembre 2021**, la 13^{ème} édition du Salon du Logement pour les Jeunes.

Le Salon s'est déroulé au sein de l'Atrium de l'Hôtel de Ville de Lyon, mais aussi dans les salons de l'étage. Cela a permis d'accueillir plus de 900 visiteurs.

Cet événement gratuit, ouvert à tous et unique sur le territoire métropolitain et a plusieurs volontés : informer un nombre croissant de jeunes que des solutions adaptées à leurs situations existent, proposer une offre de logement et sensibiliser les partenaires, les pouvoirs publics et les bailleurs à la question de l'insertion et de l'accès à l'autonomie des jeunes.

Pour cette 13^{ème} édition, le CLLAJ Lyon a dû faire face de nouveau aux contraintes de la crise sanitaire. La mise en place du pass sanitaire obligatoire, spécifiée dans la communication et l'affichage de cet événement, a eu pour effet d'en limiter la fréquentation par rapport aux années pré-COVID.

D'autre part, le CLLAJ Lyon a été informé la veille de l'événement de la présence de la Croix-Rouge sollicité en amont, pour la mise en place de dépistages COVID devant l'entrée du Salon. Le délai restreint ne nous a pas permis de communiquer efficacement sur cette présence.



902
visiteurs



55
exposants



185
offres de
logements



75
personnes relogées
à la suite du Salon



Un lieu ressource pour les professionnels

De par son expertise dans le champ du logement des jeunes, le CLLAJ Lyon est identifié par des partenaires désireux de s'informer et de développer leurs connaissances sur le sujet. Nombreux sont les intervenants sociaux qu'ils soient associatifs ou institutionnels qui nous sollicitent afin de trouver des informations de logement ou d'hébergement, de s'enquérir sur une démarche ou un dispositif ou tout simplement de mieux appréhender les circuits de demande et d'attribution du logement parfois complexes. Le CLLAJ Lyon tente d'apporter une réponse à chacune des interpellations qui lui sont faites ainsi que celles sollicitées par les médias. Il répond aussi favorablement aux demandes de rencontre des partenaires et participe également aux diverses réunions et groupes de travail en lien avec le logement et la jeunesse.

Au service de l'insertion professionnelle

Le CLLAJ Lyon porte une approche globale et partenariale innovante d'insertion simultanée dans l'emploi et le logement. Le plan quinquennal pour le Logement d'abord ou bien la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté abordent ces sujets et le CLLAJ Lyon est pleinement imprégné de ces approches nouvelles.

La démarche consiste à proposer un accès à l'emploi et au logement, dès lors que les jeunes en expriment le souhait. Elle s'appuie sur un co-accompagnement continu, soutenu, individualisé et partenarial. Ce rapprochement des acteurs de l'emploi, de l'hébergement et du logement permet d'avoir une vision globale partagée du parcours et de pouvoir miser sur les atouts des ménages mais aussi une acculturation sur ces volets de l'insertion sociale. C'est dans cette perspective que le CLLAJ Lyon a souhaité renforcer ses compétences et qu'il est investi autour de projets alliant des thématiques transverses et complémentaires (Zéro Retour à la Rue, Logement D'Abord...).

Le CLLAJ Lyon est aussi un lieu de transmission puisqu'il accueille et sensibilise des services civiques, mais aussi des personnes condamnées à des TIG, des stagiaires à la question du logement des jeunes. Il répond aux sollicitations d'étudiants ou de professionnels dès qu'il est question du logement des jeunes afin de faire remonter les difficultés auxquelles sont confrontées ce public et faire émerger des pistes qui contribueront à faire évoluer les politiques publiques.

Visio Jeunes

En 2020, dans le cadre de la crise sanitaire et son impact sur la jeunesse, la DDETS et plus particulièrement le service chargé de l'hébergement et de la Veille Sociale, a initié des points réguliers avec les acteurs de l'hébergement. L'objectif est de recenser les besoins de ce public et de partager les informations le concernant.

Ces temps de travail sont riches en informations et permettent une meilleure synergie des acteurs qui apportent leurs spécificités et leurs champs d'actions.

Cette initiative s'est poursuivie en 2021.

Table ronde Fédération des Acteurs Pour l'Insertion par le Logement - FAPIL

En juin 2021, une Table ronde autour de la question du logement des jeunes a été organisée par la FAPIL. Le CLLAJ Lyon a été convié afin d'apporter des éclairages sur le sujet.

La crise du COVID 19 a révélé au grand public la vulnérabilité des jeunes isolés. Les professionnels de l'insertion sociale ont partiellement connaissance des problématiques logement spécifiques aux jeunes et c'est à ce titre que le CLLAJ Lyon a participé à ce temps d'échanges.

Le but était d'informer sur l'objet social du CLLAJ Lyon et sur sa mission d'accompagnement des jeunes dans leur Droit au Logement et à l'Hébergement. Cette table ronde a permis de s'interroger sur cette jeunesse confrontée à des difficultés liées au territoire mais aussi à leurs conditions de vie. Cette intervention a aussi montré les limites de notre modèle social, qui, en l'absence d'applications concrètes et innovantes de solidarités plus efficaces et pérennes, ne garantit pas la dignité des jeunes les plus précaires.

Projets Partenariaux

Projet Rue du Plâtre - réhabilitation d'Alliade Habitat

La mise en œuvre en 2017 d'un groupe partenarial, rassemblant Alliade Habitat, le CLLAJ Lyon et Entre 2 Toits, a permis de réfléchir préalablement aux besoins prioritaires du public jeune.

Il a alors été convenu de dédier **quatre logements rue du Plâtre** à un public aux profils distincts afin de favoriser l'équilibre de la vie de la résidence. Ces logements appartiennent à la Métropole de Lyon et sont situés au sein d'une copropriété de 8 logements.

Les profils identifiés ont également imposé la mise en place d'une médiation locative qui permettra aux personnes fragilisées concernées d'acquérir, le temps qu'il leur sera nécessaire, une autonomie indispensable à l'intégration par la suite dans un logement de droit commun. Cette médiation sociale et locative sera assurée par Entre 2 Toits, **par le biais d'une sous-location temporaire en lien avec l'évolution de l'accompagnement mis en œuvre avec le CLLAJ Lyon.**

La fin des travaux a eu lieu en décembre 2021 et la mise en location au premier semestre 2022.



Photo de la cuisine avant travaux



Photo de la mezzanine avant travaux



Photo de la salle de bain avant travaux



Programme partenarial EaSI - Réponse fin 2020 à un appel à projet européen animé par la Direction de l'Habitat et du Logement de la Métropole de Lyon en consortium avec les associations ACOLEA, ALYNEA

Ce programme vise **l'inclusion par le logement et l'emploi d'un public jeune de moins de 25 ans qui est structurellement la frange de la population la plus précaire**, avec le taux de chômage le plus élevé, les ressources les plus faibles et dont l'accès à l'autonomie par le logement est la plus incertaine.

Les enjeux d'insertion professionnelle par les méthodes d'activation du marché du travail sont nécessaires pour permettre l'inclusion sociale des jeunes ou prévenir leur exclusion durable.

La Métropole de Lyon souhaite développer à travers ce dispositif une approche innovante de l'insertion par l'emploi : **offrir aux jeunes la possibilité d'une stabilité résidentielle, un droit au logement effectif, condition d'exercice du droit à la ville des individus.**

Le logement en tant que socle de l'inclusion renforce l'estime de soi, la dignité de disposer d'un chez soi, le bien-être et l'autonomie qui garantiront de meilleures chances d'accéder au marché du travail.

La date de mise en œuvre de ce programme de 30 mois est le 1er janvier 2022 avec pour cible 300 jeunes et particulièrement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Jeunes de la Métropole de Lyon ou pouvant en bénéficier.

Perspectives

Depuis fin 2020, le CLLAJ Lyon met à disposition du mardi au vendredi un accueil « ptit dej » pour permettre aux jeunes sans domicile fixe, en rupture, arrivant sur Lyon et sans réseau de pouvoir s'alimenter et emporter avec eux du pain et des viennoiseries.

De plus, les salariés récupèrent dans leur réseau des vêtements qui sont distribués au public ainsi que de la vaisselle qui est remise aux jeunes qui accèdent à une solution d'hébergement ou de logement.

Pour une bonne organisation et un meilleur service aux jeunes, le CLLAJ Lyon a initié une réflexion afin de mettre en place un lieu d'accueil de jour où le public pourrait avoir accès aussi bien à l'aide alimentaire, un vestiaire et un lieu pour se laver ou plus simplement se poser. A suivre...

Conclusion

Chaque page de ce rapport d'activité montre et démontre d'évidence l'engagement quotidien de l'association auprès de son public ; son dynamisme, le développement et l'initiation d'actions nouvelles, un partenariat renforcé visant un soutien adapté auprès des personnes les plus vulnérables....

Mais pour pouvoir pérenniser un développement de qualité des missions autant pour les salarié(e)s que les bénéficiaires, nous sommes collectivement confrontées à des freins sérieux « externes » et « internes » :

- La crise majeure du logement abordable qui révèle l'absence de mesures au niveau national à hauteur des enjeux : régulation du marché spéculatif privé, financement d'une production massive de logement social, application sans dérogation de la loi SRU,

- La question financière de la rémunération d'une mesure d'ASLL à son coût réel par la Métropole de Lyon en intégrant l'augmentation imposée par l'Etat (SEGUR : revalorisation des salaires des salarié(e)s du secteur médico-social). Une demande chiffrée à ce sujet est en cours d'élaboration via le Collectif Logement Rhône. Ce qui en résultera aura indéniablement un impact sur nos capacités de réponses aux besoins du public pour les années futures.

En tout état de cause, aujourd'hui , le CLLAJ Lyon fait face aux chantiers déjà engagés, d'autres perspectives d'actions partenariales sont en bonne voie, des idées d'améliorations, d'ouvertures de nouveaux chantiers sont sans cesse imaginées, débattues par l'ensemble de ses membres.



Un accueil collectif



Informations données à un jeune à notre accueil



L'équipe du CLLAJ Lyon qui prépare des sachets de viennoiseries et de pains pour les distribuer



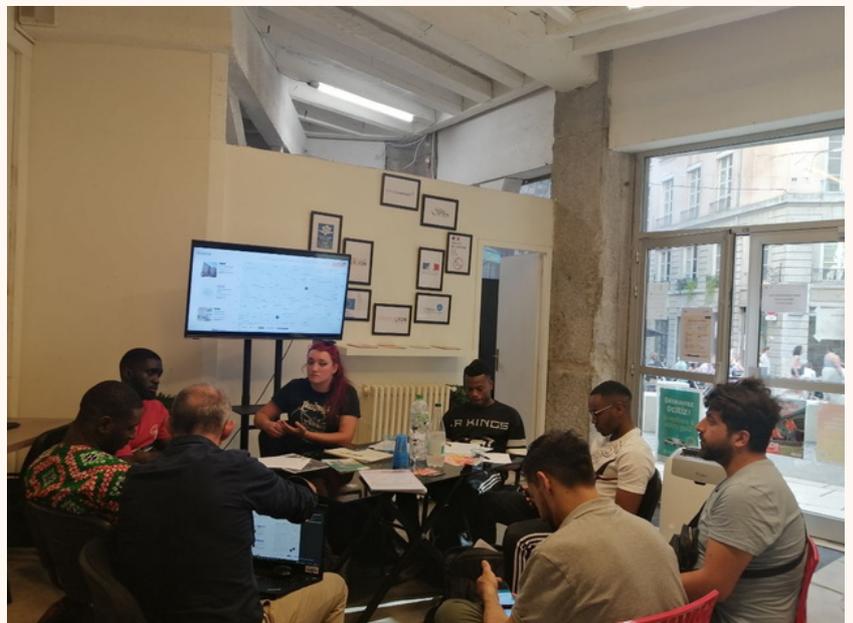
L'équipe du CLLAJ Lyon avec Monsieur Bernard - Président de la Métropole de Lyon et Monsieur Julien-Laferrière - député du Rhône



Réunion métropolitaine sur le logement des jeunes en présence de Monsieur Payre - vice-président de la Métropole de Lyon



Le CLLAJ Lyon présent aux rencontres professionnelles de l'insertion organisé par la Ville de Lyon à l'Hotel



Un atelier Recherche Logement qui se tient le 1er et 3ème Lundi du mois



CLLAJ LYON

*Pour le logement
des jeunes*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Association reconnue
d'intérêt général

GRAND LYON
la métropole



ActionLogement 



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

FONDATION
J.M. BRUNEAU
SOUS L'ÉGIDE DE LA
FONDATION DE FRANCE



 La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Saint#Fons
VILLE DE
SAINT-PIEST 

